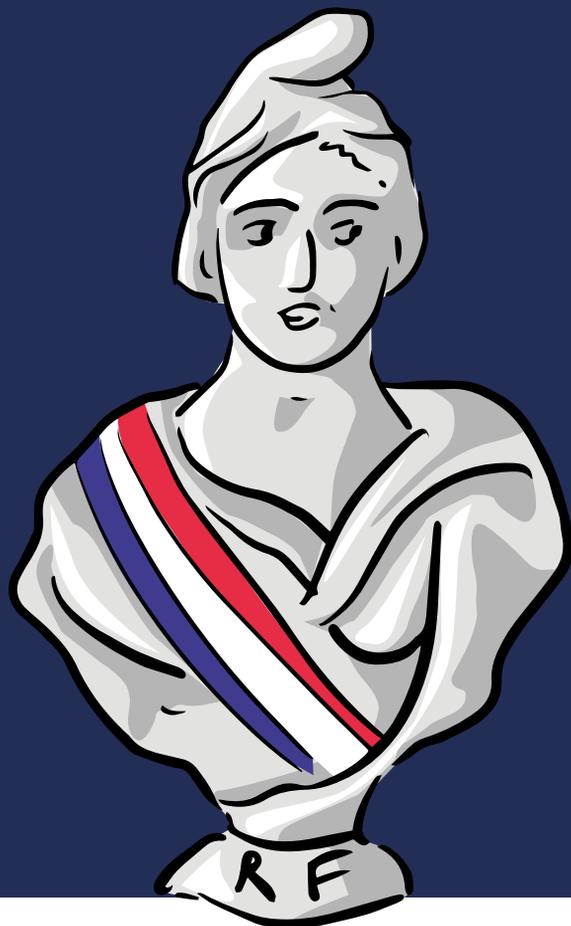


GUIDE ÉLECTORAL

2025/2026



Cormontreuil



QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ?

C'est un projet éducatif qui découle d'une volonté de la commune dont les objectifs sont les suivants :

- Former les jeunes à la citoyenneté
- Être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et leur permettre d'avoir eux aussi des représentants, des échanges avec les élus municipaux ("adultes")
- Proposer et réaliser des projets destinés à tous, tant à l'échelle des écoles que de la commune

COMMENT FONCTIONNE LE CME ?

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Cormontreuil.

QUI PEUT VOTER ?

Tous les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Cormontreuil.

NOMBRE DE POSTES ?

Il y a 12 postes à pourvoir répartis en 6 conseillers municipaux par école. La parité sera respectée (6 filles/6 garçons)

QUAND SE RÉUNIT-IL ?

Chaque lundi de 16h30 à 18h dès le 13 octobre, quelques samedis, durant le mandat, de 9h à 12h, ainsi que les 3 cérémonies officielles.

OÙ SE RÉUNIT-IL ?

A l'école Centre ou en mairie. Les déplacements du lundi depuis l'école seront assurés par la commune.

NOMBRE DE COMMISSIONS ?

Les conseillers élus définiront de façon démocratique une ou deux commissions.

ENCADREMENT

Laurent BUFFET, directeur de l'école Centre et Edith LAPIE, conseillère municipale accompagneront les enfants dans leurs projets.

DURÉE DU MANDAT ?

Une année scolaire.

LE PROJET T'INTÉRESSE ET TU SOUHAITES DEVENIR CONSEILLER ?

Tu dois être en classe de **CE2, CM1** ou **CM2** dans une école de Cormontreuil

Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr qu'ils soient d'accord.
Tu t'engages à être présent sur 3 évènements : le **11/11**, les **voeux du maire** et le **08/05**

Tu dois préparer **ton programme** qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi !

Avec tes parents, tu dois remplir et transmettre à la mairie ta candidature avant le **vendredi 26 septembre 2025** à **17h30**

Ton affiche sera créée par les services municipaux (avec ta photo et ton programme) puis elle sera exposée dans ton école du **jeudi 02 octobre** au **jeudi 09 octobre 2025**.

Tu iras voter avec ton enseignant le **vendredi 10 octobre 2025** dans ton école.
Bonne campagne électorale !



LES INFORMATIONS PRATIQUES À L'ATTENTION DES PARENTS :

- Du **11 au 18 septembre 2025** : Présentation du CME dans les écoles.
- Jusqu'au **vendredi 26 septembre 2025 à 8h** : Fin des inscriptions.
- Du **jeudi 02 octobre au 09 octobre 2025** : Affichage des candidatures dans les écoles
- **Vendredi 10 octobre** : Jour de l'élection. Vote dans les écoles et résultats.
- **Lundi 13 octobre à 17h** : Élection du maire et ses adjoints en salle du conseil.
- **Du lundi 20 octobre au lundi 29 juin 2026** : Réunions de travail hebdomadaires (sauf vacances scolaires) de 16h45 à 18h à l'école Centre.
- **Quelques samedis** durant le mandat : Séance plénière d'étape pour rendre compte de l'avancement des projets.
- **Présence obligatoire** : Le 11 novembre 2025, pour la cérémonie des voeux du maire qui aura lieu le 10 janvier 2026 et pour le jeudi 8 mai 2026.

POURQUOI DONNER LA PAROLE AUX JEUNES ET À QUEL COÛT ?

Certaines idées ne peuvent mûrir que dans la tête d'un enfant. Alors, si personne ne les souffle aux élus, ces idées ne se concrétisent pas !

À travers le CME, les jeunes Cormontreuillois ont la possibilité d'exprimer leurs souhaits et de les réaliser quand c'est possible.

Nous vous rappelons que la création et le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants sont placés sous la responsabilité du Maire, Jean Marx et de son Adjointe à l'éducation Marion Demay.

L'inscription au CME est entièrement gratuite. La commune de Cormontreuil prendra en charge tous les déplacements et frais liés.

Être membre du CME, c'est s'engager à participer aux réunions et cérémonies !

Documents téléchargeables
sur cormontreuil.fr



2 Place de la République
51350 Cormontreuil



animation@cormontreuil.fr



03.26.82.44.43



www.cormontreuil.fr

